



N1.2 et N5 supports techniques : Des postes en crise, des salariés oubliés !

A vos côtés, **Techniciens, Maîtrises, Cadres**



mars 2025

Air France

Il n'est plus acceptable que la Direction ignore ou sous-estime le profond sentiment d'injustice que ressentent nos collègues N1.2 et N5 supports technique sur le périmètre DGI.

La CFE-CGC alerte sur leur malaise grandissant !

Nous avons été reçus par la Direction Générale suivie d'une première rencontre avec la Direction DGI.

Beaucoup de cadres N1.2 sont au forfait jours, avec **des objectifs individuels très ambitieux**, des projets d'amélioration **aux moyens limités**, des **équipes en perpétuelles** recombinaisons et souvent en **sous-effectif**. Les journées à rallonge sont monnaie courante.

Les **nombreuses réorganisations imposées**, parfois inabouties, **ont accentué les dysfonctionnements**, plaçant la **ligne managériale sous une pression** constante.

Pour autant, la reconnaissance que l'entreprise leur accorde, tant sur le plan de la rémunération que de l'évolution professionnelle, n'est pas au rendez-vous.

Il en est **de même** pour nos collègues **N5 support technique** qui se voient « **délaissés** » avec un **manque de reconnaissance** de leurs compétences. Les mesures accordées pour leurs homologues de production ont **cassé la logique d'un parcours cohérent** pour l'entreprise.

**Conséquence, de nombreux postes ne trouvent plus preneur,
La direction doit les rendre de nouveau « attractifs »**

Des **compétences** sont **reconnues pour certaines catégories** de salariés de production, **mais** ces mêmes compétences ne sont **pas reconnues pour les supports techniques** ou les **cadres** (primes QT, 8/12/12, ...)

**Nous demandons à la direction d'ouvrir un dialogue constructif.
Cette iniquité doit cesser !**

Nous avons revendiqué une reconnaissance équitable pour tous :

- **Revalorisation des primes APRS et de technicité**, en adéquation avec les postes et responsabilités
- Mise en place de **mesures d'attractivité pour les postes N1.2**, afin de pallier les postes vacants.
- **Reconnaissance des qualifications** et compétences techniques, à l'instar des techniciens avion (points Licence et APRS).
- **Création d'un niveau N5+** pour valoriser l'expertise et l'expérience des salariés des supports techniques.

Nous sollicitons d'ores et déjà de nouvelles rencontres afin de répondre concrètement à ces demandes.



Vos Élus CFE-CGC

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous rejoindre, Ensemble, défendons notre avenir.

Contactez votre équipe CFE-CGC DGI via le mail : cfecgc.dgiory@gmail.com

Notre site : CFE-CGC Air France

